



ACADÉMIE DE MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Schœlcher, le 23 octobre 2020

Le Recteur de l'Académie de la Martinique
Chancelier de l'Université
Directeur académique des services
de l'Éducation nationale

Rectorat

aux

Secrétariat général
Pôle Expertises et Soutien

Dossier suivi par
Frédéric GUITTEAUD

SG/YJ/DPES/FG/LR- n°2020 - 6

Téléphone
0596522981

Courriel:
ce.sq@ac-martinique.fr

Les hauts de Terreville
97279 Schœlcher
Cédex

Organisations syndicales de l'académie
UNSA
SNES-FSU
FNEC-FC-FO

Objet : votre alerte sur la question des masques « DIM »

Vous avez appelé mon attention sur les risques qui pourraient survenir lors du port de masques de marque DIM et je vous en sais gré.

Comme vous le savez, notre ministère a bien pris la mesure de ces risques.

En effet, le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports a saisi les autorités de santé compétentes, ainsi que l'ensemble des services de l'Etat concernés pour obtenir des éléments de clarification sur la dangerosité potentielle des masques de marque « DIM », issus du stock interministériel destiné notamment aux agents de l'État, et qui ont été distribués dans certains services, établissements et écoles.

Pour ce qui concerne notre académie, en application du principe de précaution et à titre conservatoire, j'ai d'ores et déjà pris la décision d'arrêter toute distribution de ces masques en tissus de marque « DIM ».

Ces masques « DIM » sont stockés pour être retournés au rectorat.

Un réassort de masques en tissus réutilisables de marque « Corele » qui n'utilise pas les substances chimiques incriminées, et dont l'innocuité ne fait pas doute, sera effectué de manière à pouvoir remplacer les masques « DIM » dans les meilleurs délais.

L'administration centrale procédera à l'acheminement et la livraison de ces masques de remplacement à partir de la rentrée des vacances de Toussaint.

Dès réception de ces masques de remplacement, ils seront distribués à l'ensemble des personnels.

Par ailleurs, pour compléter votre information, je vous indique qu'à la mi-novembre nous distribuerons aux élèves, jeunes sourds et malentendants ainsi qu'aux personnels qui les encadrent, des masques inclusifs à visières transparentes.



Le Recteur

Pascal IAN